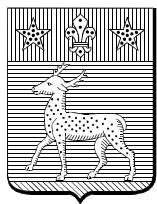


MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 07
- votants : 07

L'an deux mil dix, le vingt huit mai à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

Date de convocation : 24/05/2010

Présents : Mrs PESCE A., OPERTO A., HONNORAT J., MASSE O., REYNAUD P., Mmes GIORDANO E.
et RIGAUULT N..

Absente excusée : Mme. OBRADOS A. et JACOMET M., DROGOUL- SPANU D., LEYDET P..

Objet: remise en état du chemin d'Aurent
Demande de financement au Conseil Général pour le balisage

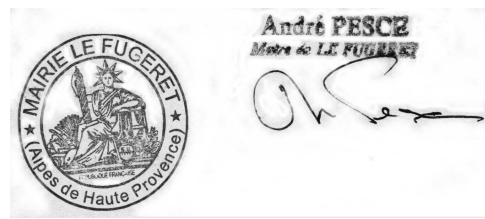
Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que lors de la remise en état
du chemin d'Aurent, il serait judicieux de prévoir un balisage.

Le cout de l'opération serait de 500 € et une aide du Conseil Général à
hauteur de 50% pourrait être envisagée.

*L'Assemblée délibérante est tout à fait favorable à la mise en place de balisage sur
le chemin d'Aurent, elle confère tous pouvoirs à Monsieur le Maire par rapport à
ce projet, pou signer toutes les pièces qui s'y réfèrent et pour présenter le dossier
de demande d'intervention financière à 50% ;*

En conclusion le cout total de la remise en état du chemin d'Aurent et du balisage
est de 6 300€ prise en charge à 50% par le Département soit 3 150€.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus



R.F.

Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR : 08/06/2010
004-210400909-20100528-DE_2010_20-DE